

MISE À JOUR DU “ DOCUMENT UNIQUE ” UNE OCCASION DE (RE-)DYNAMISER LA PRÉVENTION

TRANSFORMER LA CONTRAINTE EN OPPORTUNITÉ DE PROGRES

L'évaluation des risques professionnels – donnant lieu à la rédaction d'un Document Unique - est une démarche dont l'objectif est de prévenir les risques pour la santé et la sécurité au sein de l'entreprise.

Elle consiste à anticiper l'ensemble des conséquences des situations de travail sur la santé et la sécurité de chaque collaborateur, puis de mettre en œuvre des dispositions visant à les éviter, ou à en minimiser les effets et conséquences.

Sa mise à jour régulière est indispensable, pour prendre en compte les évolutions de situations de travail.

Mise en œuvre depuis près de 20 ans, dans la plupart des entreprises, elle reste souvent considérée comme une obligation administrative coûteuse en ressources et peu porteuse d'actions concrètes.

Pourtant, la mise à jour de l'évaluation des risques et du Document Unique est une excellente occasion de relancer la dynamique de prévention dans l'entreprise!

Notre programme vise à **optimiser l'utilisation des ressources** pour transformer cette « obligation » en une démarche de progrès en prévention, en s'appuyant notamment sur :

- 👥 une meilleure **communication interne**,
- 👥 une **association** plus constructive **des collaborateurs**,
- 👥 un **suivi des actions** plus efficace.

Grâce à l'organisation d'**ateliers collaboratifs**, l'ensemble des risques est abordé, incluant les risques psycho-sociaux.

NOTRE PROGRAMME (repères indicatifs)

Etape 1

Préparation et capitalisation

- Analyse du Document Unique existant et regroupement d'éléments complémentaires
- Evolution éventuelle de la méthode d'évaluation des risques professionnels
- Création de groupes de collaborateurs et planification d'ateliers collaboratifs
- Préparation et lancement du plan d'information et de communication interne



Etape 2

Animation d'ateliers collaboratifs (2 ou 3 ateliers d'1/2 journée par groupe de collaborateurs)

- Rappel de l'existant et identification des évolutions récentes des situations de travail
- Inventaire des principales situations-problèmes rencontrées et des risques associés
- Proposition de priorités et de pistes concrètes de solutions préventives



Etape 3

Lancement du programme de prévention

- Mise à disposition d'un synthèse des éléments permettant la mise à jour du Document Unique et du programme de prévention (aide à l'élaboration, si nécessaire)
- Organisation du suivi du programme et de la communication interne
- Restitutions (direction, encadrement, collaborateurs)



△ Points d'attention : nécessité d'associer à la démarche, les représentants du personnel (CSE / CSSCT) et les expertises internes et externes (médecin, infirmier du travail, services sociaux, RH...)

Note : L'analyse approfondie de certaines situations de travail peut se révéler nécessaire, mais dépasse le cadre de ce programme. Elle pourra faire l'objet d'une orientation ou d'une proposition complémentaire.

VOTRE CONTEXTE

Mise à jour annuelle du Document Unique

Profitez-en pour faire évoluer votre manière de faire, en organisant des ateliers collaboratifs pour un service, un site... ou l'ensemble de l'entreprise.



Démarche normative

Vous envisagez une certification (ISO 45001, MASE...), l'évaluation des risques est l'un des points-clés de ces dispositifs!

Changement dans l'entreprise

Un nouveau site, un nouvel espace, une nouvelle production... le Document Unique doit être mis à jour, pourquoi pas avec nos ateliers?



Quelle que soit votre situation, nous adaptons notre programme à vos besoins...

NOS RESULTATS



Des pistes pour améliorer l'organisation

< Au-delà des risques, les ateliers permettent d'identifier des dysfonctionnements, des difficultés auxquelles sont confrontés les collaborateurs

C'est une occasion de faire émerger des pistes pour une organisation plus efficace et plus performante >

Des actions concrètes

< Les préconisations des experts et des professionnels de prévention sont parfois un peu théoriques ou s'avèrent mal adaptées aux situations

Les ateliers collaboratifs permettent de rester très proche des réalités du terrain et de proposer des pistes concrètes et directement opérationnelles >

Une meilleure implication des collaborateurs

< Les ateliers permettent de développer une meilleure compréhension des enjeux de la prévention

C'est une prise de conscience indispensable à l'évolution des comportements individuels et collectifs, et donc au développement de la culture de prévention de l'entreprise >

QUI SOMMES-NOUS?



SOLTESS est le fruit de **25 ans d'expérience** en prévention des risques professionnels et en santé au travail

Risques liés aux activités physiques, aux postures, aux expositions agents chimiques ou biologiques, risques psycho-sociaux, qualité de vie et conditions de travail... nous instruisons **toutes les questions relatives à la santé et la sécurité et au bien-être des collaborateurs**, pour vous **orienter vers les meilleures pistes d'action** pour vos situations de travail

Notre **approche** se veut **pluridisciplinaire**, s'appuyant sur tous les domaines pertinents pour l'action : prévention, ergonomie, mais également psychologie, sociologie, management

Attentif au monde de la recherche qui régulièrement enrichi les approches, nous restons attachés à **une action pragmatique** et un ancrage fort dans les réalités du quotidien

Un seul objectif, vous accompagner dans l'évolution de la santé au travail au sein de votre organisation!

SOLTESS est IPRP enregistré auprès de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes sous le n° 1756428

*Pour s'adapter aux nouveaux enjeux du monde du travail, nous proposons des **accompagnements composites**, combinant travail synchrone et asynchrone, en présentiel ou en distanciel*



*Afin de compléter nos accompagnements-conseils à la prévention par des **actions de formation**, SOLTESS a créé **OFSSET**, en partenariat avec BV Conseil et Persée Conseil*